

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°1H1840S1

SOCIETE TITULAIRE

SAR

Hameau de Ronquerolles BP 40 008
60602 - CLERMONT Cedex FRANCE

PRODUIT

OPHELIE JAUNE Arpago

Nature du produit
Ps

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Peinture solvantée non rétro réfléchissante de couleur jaune, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Il n'y a pas de saupoudrage.

Conditions limites d'application * :

T° mini : 5 °C

T° maxi : 40 °C

Hygrométrie maxi : 80 %

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Machine automotrice avec un pistolet.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

Dosage humide
380 g/m²

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 28 °C

T° sol : 45 °C

Hygrométrie : 34 %

Vent : 6 km/h

TEMPS DE SECHAGE : 5 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit

Masse Volumique

Teneur en cendres

Extrait sec

Bille Anneau

Produit de base

1.50 g/ml

27.4 %

66.7 %

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :

N2

OISE

Chaussée PARIS->PROVINCE

PR

15.36

à

16.28

Année

Trafic (véh/j)

% PL

Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX

Application en : 2023 - R041

PMT : 0.94 mm

2023

7954

19

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
			(x)	(y)	
Nb de passages de roues	RI	SRT	Jaune permanent		(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :		0.45			80
Etat neuf	/	0.46	0.4453	0.4603	183
(P1) 50000	/	0.66	0.4302	0.4530	146
(P2) 100000	/	0.61	0.4226	0.4429	129
(P3) 200000	/	0.63	0.4236	0.4453	119
(P4) 500000	/	0.60	0.4134	0.4374	103
(P5) 1000000	/	0.65	0.4166	0.4396	105
(P5) 1000000		Classe S1	/		Classe Q2

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP



Le 19/06/2025